

# LE SYNDICAT MIXTE EAU DE LA FORET DE PAIMPONT et SAUR vous informent



## BORNE DE PUISAGE DE L'EAU A LA CARTE

- ▶ L'usage des bornes incendie est exclusivement réservé aux services de défense incendie et pour les besoins de Saur.
- ▶ Tout prélèvement pour d'autres usages est formellement interdit par la loi et pourra entraîner des poursuites.
- ▶ Il s'agit de garantir la qualité sanitaire de l'eau pour l'ensemble des consommateurs.

- ▶ Des agents assermentés veillent au respect de ces dispositions.
- ▶ Ils sont habilités à dresser un procès verbal en cas de puisage non-autorisé sur les bornes incendie.

- ▶ Une solution pour les besoins en eau des professionnels.

### BORNE DE PUISAGE

En partenariat avec les collectivités, Saur met en place un réseau de bornes de puisage sur le territoire qu'elle dessert.

Les bornes de puisage, de couleur grise, vous permettront de prélever de l'eau sur la voie publique.

Ces bornes de distribution de type monétique (pré-paiement) permettent de distribuer de l'eau en grande quantité dans un lieu facile d'accès et sans perturber le fonctionnement du réseau d'eau potable.

Elles fonctionnent au moyen d'un badge dont le principe est identique à celui d'une carte de crédit.

Les poteaux d'incendie demeurent ainsi réservés à l'usage exclusif des pompiers.



### PUISER

**Le principe consiste dans l'utilisation d'une carte pré-payée créditée d'un certain volume.**

- Acheter votre carte auprès du service clientèle de Saur qui vous la préchargera en fonction du volume dont vous avez besoin (jusqu'à 2.000 m<sup>3</sup>).

**SAUR – Centre Loire et Vilaine  
26, route de Chavagne – BP 28  
35310 MORDELLES ([www.saur.com](http://www.saur.com))**

- Pour puiser de l'eau, connecter votre manche incendie reliée à votre citerne sur le raccord symétrique 65/80 de la prise d'eau.

- Positionner votre carte sur le lecteur autorisant le prélèvement et qui affiche instantanément le crédit dont vous disposez.

- Contrôler vous-même l'ouverture ou la fermeture de l'eau ainsi que son débit, en appuyant sur le bouton  ou .

- Un compteur placé sur chaque borne affiche simultanément le volume d'eau puisé et le crédit restant sur votre carte.

- Pour arrêter le débit, il suffit de retirer la carte ou d'appuyer plusieurs fois sur le bouton.

- Lorsque ce crédit est épuisé, votre carte est rechargeable auprès du service clientèle de Saur pour le volume d'eau souhaité.

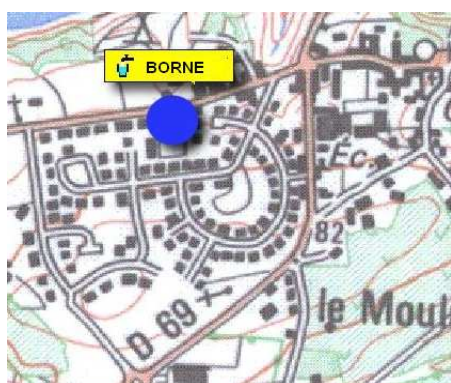
### CONTROLE D'ACCES

- Seules les personnes munies d'une carte peuvent prélever de l'eau sur une borne.
- Votre carte est défectueuse ou non utilisable sur la borne, le message « badge » reste affiché sur l'écran. Dans ce cas, merci de vous rapprocher du service clientèle de Saur.
- Pour connaître l'emplacement des bornes sur le territoire que Saur dessert, contacter le service clientèle au **02 78 51 80 00**.

**L'eau est un bien précieux,  
aidez nous à l'économiser et à en prendre soin.  
Agissons ensemble pour l'environnement.**

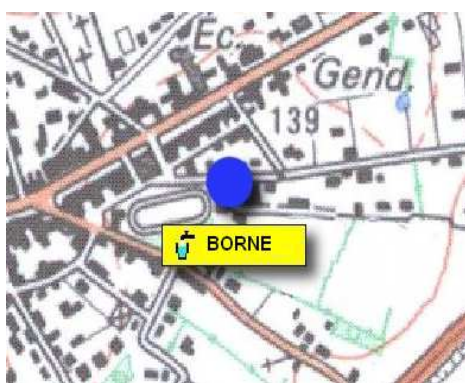
#### Saint Thurial

Rue de la Chèze – Parking Ker Landes



#### Plélan le Grand

Rue de la Chèze - Vélodrome  
Centre de secours pompier



#### Paimpont

Rue Lancelot du Lac - Route de Gaël  
Angle salle polyvalente

